

DONNÉES ESG COMPLÉMENTAIRES AU RAPPORT DE DURABILITÉ 2025

Mai 2026

Les indicateurs de performance extra-financière suivants sont à lire conjointement avec le rapport de durabilité de Crédit Agricole S.A. publié au sein du [Document d'enregistrement universel 2025](#). Ces indicateurs complémentaires concernent la période de reporting du 1^{er} janvier au 31 décembre, et le périmètre de consolidation est identique à celui du rapport de durabilité.

Mesures liées à l’empreinte environnementale liée au fonctionnement de Crédit Agricole S.A.

Energie

Indicateurs	Unité	2025	2024	2023
Consommation d'énergie	MWh	406 970	401 330	398 861
Electricité	MWh	317 919	318 413	307 409
dont électricité non renouvelable	MWh	31 833	34 411	35 905
consommation hors centres de données	MWh	30 452	30 749	30 838
consommation des centres de données	MWh	1 381	3 662	5 067
dont électricité renouvelable	MWh	286 086	284 002	271 504
consommation hors centres de données	MWh	209 579	203 701	209 732
consommation des centres de données	MWh	76 507	80 301	61 771
Réseau de chaleur	MWh	21 847	19 281	19 082
Réseau de refroidissement	MWh	6 444	5 916	5 605
Gaz	MWh	59 530	55 356	63 396
Fioul	MWh	1 229	2 364	3 369
Part d'électricité renouvelable	%	90	89	88
Périmètre couvert	%	100%	100%	100%

La part d'électricité renouvelable dans le mix énergétique augmente depuis 2023 traduisant l'engagement du Groupe Crédit Agricole d'atteindre 100% d'énergie renouvelable d'ici 2030.

Eau

Indicateurs	Unité	2025	2024	2023
Consommation d'eau	m3	677 133	669 710	617 970
Périmètre couvert	%	100%	100%	100%

Déchets

Indicateurs	Unité	2025	2024	2023
Quantité totale de déchets collectés	tonnes	4 286	4 222	3 875
Dont déchets réutilisés, valorisés ou recyclés	tonnes	3 551	3 648	3 202
Part de déchets réutilisés, valorisés ou recyclés	%	83	86	83
Périmètre couvert	%	100%	100%	100%

Indicateurs de santé et de sécurité

Indicateurs	2025	2024
Taux de fréquence		
Nombre d'accidents de travail pour 1 000 000 d'heures travaillées	4,28	4,35
Nombre d'accidents de travail pour 200 000 heures travaillées	0,86	0,87
Taux de gravité		
Nombre de journées perdues en raison d'accidents de travail et de maladies professionnelles pour 1 000 heures travaillées	0,09	0,1
Nombre de journées perdues en raison d'accidents de travail et de maladies professionnelles pour 200 000 heures travaillées	18,12	19,59
Périmètre couvert	100%	100%

Voir le document d'enregistrement universel 2025, chapitre 2.1, partie 3.1.3.6 « Indicateurs de santé et de sécurité ».